Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/10/2026 - 27809 - 2021 B 02142 - 899 055 859 - 2A-S

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 2026

Exercice ouvert le : 01/01/2025	Si PME innovante		Régime "simplifié d'imposition"	X	Si option pour le régime optionnel de
et clos le : 31/12/2025	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe		ou "réel normal"		taxation au tonnage

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social
SAS 2A-S 370 CHE DES CIGALES 34170 CASTELNAU LE LEZ	
N° Siret : 89905585900016	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cgi)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :

Adresse :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : CONSEILS POUR LES AFFAIRES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux de 15 % — DEFICIT 183

(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)

Bénéfice imposable au taux normal (25%)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values

PVLT imposables au taux de 15%

PVLT imposables à 19 % — Autres plus-values imposables à 19 % — Plus-values à LT imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations (Cocher la case selon le cas) .

Ent. nouv. art. 44 sexies	Jeunes entre. innovantes	Zone franche urbaine - Terri. entr.	Bassins d'emploi à redynamiser
France Ruralités Revitalisation art.44 Quindecies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Zone franche d'activité nouvelle géné.	Autres dispositifs
Sociétés d'invest. immo. cotées	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	BUD,art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :

productif, art. 244 quater W

5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) — Base d'imposition : — Chiffres d'affaires : — Taux d'imposition :

6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) — Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.

Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2068

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : EWINFIC

Examen de conformité fiscale

Nom, adresse du prestataire :

N° SIREN du prestataire:

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : I — FIDUCIAL EXPERTISE — 76 ALL NIELS BOHR — LE MILLENAIRE BP 61143 — 34008 MONTPELLIER CEDEX 1 — Téléphone : 0467159080
- du conseil * : — Téléphone :

COPIES CONFORMES AUX ORIGINAUX

A CASTELNAU LE LEZ — le 25/04/2026

Nom du déclarant : M SOULIE

Qualité du déclarant : PRESIDENT

IMPOTS SUR LES SOCIETES — N° 2065 bis 2026

Annexe à la déclaration N° 2065

Désignation de l'entreprise : SAS 2A-S

et date de clôture de l'exercice: 31/12/2025

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même.	(a)	
		- Payées par établ. chargé du serv des titres	(b)	
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficaires(s) (2)		(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts apparte-nant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Montant des sommes versées					
		année du ver-sement (3)	Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		
				Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)	

K DIVERS

Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Edition libre de l'annexe à la déclaration de résultat transmise par TDFC

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise :	SAS 2A-S — Néant : *
Adresse de l'entreprise :	370 CHE DES CIGALES 34170 CASTELNAU LE LEZ
Numéro SIRET* :	89905585900016
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3 (Exercice N, clos le : 31/12/2025)	Net 4 (Ex. N-1 clos le : 31/12/2024)	
I	Immobilisations - Fonds commercial* 010		012			
M	Incorporelles - Autres* 014		016			
M	Immobilisations corporelles* 028	3 984	030	1 472	2 512	1 909
O	Immobilisations financières* (1) 040		042			
	Total I (5) 044	3 984	048	1 472	2 512	1 909
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.* 050		052			
I	- Marchandises* 060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes 064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés* 068		070			
U	(2) - Autres* (3) 072	32 604	074	32 604	11 018	
L	Valeurs mobilières de placement 080	71 609	082	71 609	111 609	
A	Disponibilités 084	22 227	086	22 227	4 520	
N	Charges constatées d'avance* 092		094			
T	Total II 096	126 441	098	126 441	127 147	
	Total général (I + II) 110	130 425	112	1 472	128 953	129 058

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel* 120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation 124		
P	Réserve légale 126		
R	Réserves réglementées* 130		
O	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131) 132		
P	Report à nouveau 134	127 390	127 590
R	Résultat de l'exercice 136	-183	-200
E	Subventions d'investissement 137		
S	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	128 208	128 390
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4) 156		
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4) 164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4) 166	174	228
T	Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N : 169 1) 172	1	1
E	Comptes courants d'associés 173	571	77
S	Autres dettes 175		360
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	745	666
	Total général (I + II + III) 180	128 953	129 056

RENVOI							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	21 100	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Néant

Désignation de l'entreprise : SAS 2A-S

				Exercice N, clos le (1) 31/12/2025	Ex. N-1, clos le (2) 31/12/2024
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	
	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues			226	
X	Autres produits			230	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	30
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	1 162 / 1 341
E	- mobilier	- immobilier	)		
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :		243)	244	996
	Rémunérations du personnel*			250	
E	Cotisations sociales	Dont cotisations personnelles de l'exploitant	380)	252	
X	Dotations aux amortissements*	(Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255)	254	730 / 506
P	Dotations aux dépréciations			256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)		259)	262	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260)		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 892 / 2 873
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-1 892 / -2 873
	Produits financiers		(III)	280	2 070 / 3 016
D	Produits exceptionnels		(IV)	290	
I	Charges financières		(V)	294	381 / 343
V	Charges exceptionnelles		(VI)	300	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies		347)		
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D		348)		
S	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	305	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-183 / -200
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2			312	314 : 183
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	
I	Provisions non déductibles*			322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration		249)		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelle (44 sexies) 685	Zone franche urbaine (44 octies a) 687	Zone restruct. défense (44 terdecies) 127			342
Zone revitalisation rurale (44 quindecies) 133	Bassins d'emploi à redynamiser 691	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) 131			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 689	Bassins Urbains à dynamiser - BUD 692			
ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (44 octiedecies) 953			
Dont créance due au report en arrière du déficit* 346					350
Dont déduct. exception. (art 39 decies) 655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A) 643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B) 645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C) 647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D) 649	Dont déduct. exception. (art 39 decies E) 651			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F) 990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G) 649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS	Bénéf. col.1, Déficit col.2			352	354 : 183
D Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356	
E Déficits antérieurs reportables * :	dont imputés/résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS	Bénéf. col.1, Déficit col.2			370	372 : 183

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS ET MOINS-VALUES N° 2033-C 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 2A-S — Néant : ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400	402		404		406		
Autres immob incorp.		410	412		414		416		
I	Terrains	420	422		424		426		
M	Constructions	430	432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440	442		444		446		
C	Inst. géné. agenc.	450	452		454		456		
O	Mat. de transport	460	462		464		466		
R	Autres immos corp.	470	472	2 651	474		476	3 984	
Immob. financières		480	482		484		486		
TOTAL		490	492	2 651	494		496	3 984	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495	497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502		504		506	
I	Terrains	510	512		514		516	
M	Constructions	520	522		524		526	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530	532		534		536	
C	Inst. générales, agencts divers	540	542		544		546	
O	Matériel de transport	550	552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560	562	742	564		566	1 472
TOTAL		570	572	742	574	730	576	1 472

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * 1	Amortissement 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession * 4	Plus ou moins-values Court terme * 5	Long terme 19 % 6	Long terme 15% ou 12,8% 7	Long terme 0 % 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
	578	580	582	584	586	581	587	589
TOTAL								

Plus-values taxables à 19%	579		Régularisations *	590			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N			TOTAL	596			

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

4 - RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES N° 2033-D 2026
DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 2A-S	Néant :	

1 RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres immos. incorp.	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst.Techn. Mat & Out	730		735		
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autre immos corpor.	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemn. congés payés, charges...		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	249
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	249
Déficits de l'exercice	860	183
TOTAL des déficits restant à reporter	870	431

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
			Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
			Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

IV TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif) (ne pas mettre le signe -)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

2 A-S
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 €
Siège social : 370 Chemin des Cigales
34170 CASTELNAU LE LEZ
899 055 859 RCS MONTPELLIER

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 15 avril 2026

PREMIERE RESOLUTION

Le président donne lecture de son rapport et propose l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

L'assemblée générale décide d'affecter la perte découlant de l'exercice élevant à -182.53€ en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(pour extrait : Le Gérant)

2 A-S
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 €
Siège social : 370 Chemin des Cigales
34170 CASTELNAU LE LEZ
899 055 859 RCS MONTPELLIER

Extrait du

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 15 avril 2026

Deuxième Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice élevant à -182.53 € en report à nouveau.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

(Pour extrait : le gérant)

